

**Secrétariat**

---

**De:** Xavier Gobbo <xavier.gobbo@gmail.com>  
**Envoyé:** mardi 3 mai 2022 08:18  
**À:** Secrétariat  
**Objet:** Fwd: Assemblées Générales du BEP

Xavier GOBBO.  
Directeur Général  
Commune de Sambreville

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

**De:** Sébastien Triffoy <STR@bep.be>  
**Date:** 2 mai 2022 à 15:52:30 UTC+2  
**Cc:** Amélie Joly <AJO@bep.be>, Stéphanie Jansemme <SJA@bep.be>, Imane Tory <ITO@bep.be>  
**Objet:** Assemblées Générales du BEP

Madame la Directrice Générale,  
Monsieur le Directeur Général,

Le mardi 21 juin prochain à 17 heures 30, le BEP, BEP Expansion Economique, BEP Environnement et BEP Crématorium tiendront, en **PRESENTIEL**, leur Assemblée Générale au Business Center Actibel, Avenue d'Ecolys, 2 à 5020 Namur (Parc Ecolys).

Afin de vous permettre d'établir au mieux l'ordre du jour d'un de vos prochains Conseils, nous avons le plaisir de vous transmettre ci-dessous les ordres du jour de ces Assemblées.

**BEP**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021 ;
1. Approbation du Rapport d'activités 2021 ;
2. Approbation des comptes 2021 ;
3. Rapport du Réviseur ;
4. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
5. Approbation du Rapport de gestion 2021 ;
6. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
7. Désignation d'un commissaire réviseur d'entreprises pour la période 2022 - 2024.
8. Décharge aux administrateurs ;
9. Décharge au Réviseur.

**BEP Expansion Economique**

ENTREE  
03 MAI 2022  
SECRETARIAT

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021 ;
2. Approbation du Rapport d'activités 2021 ;
3. Approbation des comptes 2021 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2021 ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Désignation d'un commissaire réviseur d'entreprises pour la période 2022 - 2024.
9. Remplacement de Monsieur Dominique Van Roy en qualité d'Administrateur représentant le groupe "Communes" au sein du Conseil d'Administration.
10. Décharge aux administrateurs ;
11. Décharge au Réviseur.

#### **BEP Environnement**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021 ;
2. Approbation du Rapport d'activités 2021 ;
3. Approbation des comptes 2021 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2021 ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Désignation d'un commissaire réviseur d'entreprises pour la période 2022 - 2024 - Attribution ;
9. Remplacement de Madame DOOMS Laurence en qualité d'Administratrice représentant le >Groupe « Communes » ;
10. Décharge aux Administrateurs ;
11. Décharge au Réviseur.

#### **BEP Crématorium (pour les Communes Affiliées)**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021 ;
2. Approbation du Rapport d'activités 2021 ;
3. Approbation des comptes 2021 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2021 ;

7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Retrait d'une Commune associée ;
9. Remplacement Monsieur Laurent Belot, en qualité d'Administrateur représentant le groupe "Communes" au sein du Conseil d'Administration
10. Décharge aux Administrateurs ;
11. Décharge au Réviseur.

**FIN DE LA PERIODE DEROGATIVE QUANT A LA TENUE DES ASSEMBLEES GENRALES  
CRISE SANITAIRE**

Vu l'arrêté Ministériel du 10 mars 2022 mettant fin à la face d'urgence fédérale, nos Assemblées Générales se tiendront en présentiel avec invitation des délégués de nos Associés à celles-ci.

Nous vous rappelons qu'il est impératif que votre Conseil s'exprime sur le contenu de chacun des points des ordres du jour et non pas uniquement sur ceux-ci.

Nous vous rappelons également que conformément à l'article L1523-12 du CDLD qui stipule en son 1<sup>er</sup> § que « ...Les délégués de chaque commune et, le cas échéant de chaque province...rapportent à l'Assemblée Générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur Conseil... », il est impératif qu'au moins un de vos 5 délégués soit présent aux Assemblées Générales pour que vos délibérations puissent être prises en compte.

Afin de convoquer, vos Délégués aux Assemblées Générales, merci de nous informer si un éventuel changement est survenu au sein de vos Délégations.

Bien à vous.


*Sébastien Triffoy*

**Attaché au Secrétariat des Intercommunales**

Tél : +32(0)81/71 71 76

GSM : +32(0)472/12 52 18





E-mail : [str@bep.be](mailto:str@bep.be)



**BEP**  
Bureau Economique de la  
Province de Namur

+32 81 71 71 71

Avenue Sergent Vrihoff 2  
5000 Namur

    BEP Namur

[www.bep.be](http://www.bep.be)

--- BEP disclaimer: <http://www.bep.be/maildisclaimer> ---